



## Troubles de voisinage

Par **Sammy999**, le **02/02/2020** à **00:45**

Bonjour,

J'ai un voisin qui fait du bruit depuis plusieurs mois, son agence de location lui a envoyé plusieurs mises en demeure par lettre recommandée en lui rappelant le règlement intérieur mais malgré cela, il continue.

Son agence me dit qu'elle ne peut rien faire de plus.

Je ne connais pas son propriétaire pour le contacter, car son agence ne veut pas me communiquer ses coordonnées.

J'ai signalé les faits à mon propriétaire plusieurs fois mais celui-ci ne réagit pas.

Que faire ?

Je tiens à préciser que son propriétaire est différent du mien. Il s'agit d'une copropriété.

Merci

Par **Visiteur**, le **02/02/2020** à **10:17**

Bonjour,

Vous êtes-vous renseigné également en mairie ?

A ce niveau, vous pouvez penser à saisir le conciliateur de justice.